

Note Méthodologique : Contrôle températures

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre d'actions pour maîtriser la température aux étapes sensibles (réception, stockage, préparation, cuisson, refroidissement, transport, service) afin d'assurer sécurité, qualité et conformité.

- Le contrôle des températures est un pilier de prévention alliant technique, organisation et preuve (traçabilité, archivage).
- Référentiels et repères : ISO 22000:2018, Règlement (CE) n° 852/2004, EN 12830:2018, EN 13485:2001, EN 13486:2002.
- Méthode à adapter au contexte réel ; éviter angles morts, viser un outil de pilotage exploitable.
- Besoin d'outils simples, d'un langage commun et d'une approche orientée résultats.

Point clé : viser une traçabilité « utile » : chaque donnée doit conduire à une décision et à une action vérifiable.

Objectifs de la mission

- Réduire le risque sanitaire, fiabiliser la qualité et démontrer la conformité.
- Définir des seuils adaptés et justifiés (alignement ISO 22000:2018, guides nationaux).
- Standardiser fréquences et responsabilités de mesure (traçabilité horodatée).
- Sécuriser l'étalonnage (cycle 6–12 mois documenté) et la métrologie utile.
- Réduire les écarts dans la marge d'incertitude utile (repères EN 13485:2001 / EN 13486:2002).
- Assurer l'archivage des enregistrements sur 36 à 60 mois selon le risque/exigences.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic documentaire et terrain ; cartographie des produits, procédés et étapes sensibles.
 - Plan de contrôle ciblé (points de mesure, fréquences, échantillonnage) basé sur les risques.
 - Spécification des instruments (précision utile, environnement), politique d'étalonnage et critères de réception/rejet.
 - Matrice des seuils (critique/alerte), fiches standardisées par étape/famille de produit.
 - Formats de traçabilité et règles d'archivage ; métadonnées minimales (date, heure, lot, opérateur, seuil, décision, signature).
 - Indicateurs et calendrier d'audits/revues ; analyse des tendances et boucle d'amélioration.
-

Démarche méthodologique (étapes)

1. Cadrage des exigences et analyse des risques

- Diagnostic documentaire + terrain : cartographie produits/procédés, revue des seuils existants.
- Alignement avec référentiels (ISO 22000:2018, 852/2004) ; clarification seuil critique/incertitude/traçabilité.
- Résultat : périmètre validé, contraintes identifiées, arbitrages effort de mesure vs. risque.

2. Cartographie des flux thermosensibles

- Modéliser les séquences (réception → service), profiler les risques et cibler les points de mesure.
- Intégrer instants critiques et temps d’attente intermédiaires ; plan d’échantillonnage mesuré.
- Résultat : carte des points de contrôle priorisés.

3. Choix des instruments, étalonnage et maintenance

- Sélection selon précision utile, ergonomie et environnement ; enregistreurs si nécessaire.
- Politique d’étalonnage 6–12 mois, certificats, critères de réception/rejet et remplacements.
- Résultat : parc instrumenté spécifié et plan de maintenance intégré.

4. Définition des seuils, fréquences et actions

- Fixer seuils critiques/alerte, fréquences et tolérances par étape/produit.
- Rédiger fiches standardisées et matrice décisionnelle « qui fait quoi ».
- Résultat : règles opérationnelles simples et applicables.

5. Traçabilité et gestion des enregistrements

- Concevoir supports (papier/tableur/app) et métadonnées minimales ; règles d’archivage.
- Assurer exactitude, horodatage, signature ; analyser périodiquement les tendances.
- Résultat : preuves lisibles, vérifiables et exploitables.

6. Pilotage, audit interne et amélioration

- Mettre en place indicateurs (taux d’écarts, MTBF capteurs, délais d’action) et vérifications croisées.
- Animer revues régulières/points flash ; ajuster seuils et fréquences selon le retour d’expérience.
- Résultat : boucle d’amélioration continue opérante.

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
1. Cadrage	Diagnostic doc & terrain, revue des seuils, alignement référentiels	Périmètre et exigences validés
2. Cartographie	Modélisation des flux, instants critiques, plan d’échantillonnage	Carte des points de contrôle
3. Instruments	Choix, politique d’étalonnage 6–12 mois, critères réception/rejet	Parc instrumenté + plan métrologique
4. Règles	Seuils, fréquences, actions correctives, fiches & matrice décisionnelle	Règles opérationnelles
5. Traçabilité	Supports, métadonnées, archivage 36–60 mois, analyses	Preuves exploitables
6. Pilotage	Indicateurs, audits internes, revues/points flash, ajustements	Amélioration continue

Planning / durée / jalons

Jalon / activité	Fréquence / durée	Référence extraite
Vérification point de référence IR	Quotidienne	Vérification à 0 °C pour IR
Analyse des écarts / tendances	Mensuelle	Revue mensuelles, tri des alarmes
Révision des modèles de fiches	Semestrielle	Protocole de révision semestrielle
Étalonnage des instruments	Tous les 6–12 mois	Cycle d'étalonnage documenté
Archivage des enregistrements	36–60 mois	Durée proportionnée au risque/exigences

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic documentaire et terrain ; modélise les séquences et propose le plan d'échantillonnage.
- Spécifie instruments, classes d'exactitude, besoins d'enregistrement ; définit politique d'étalonnage et critères de réception/rejet.
- Rédige fiches standardisées et matrice décisionnelle ; conçoit formats d'enregistrement et règles d'archivage.
- Met en place indicateurs, calendrier de vérifications/audits ; forme les équipes et accompagne les ajustements.

Client

- Fournit les informations existantes (procédés, seuils, exigences clients) et facilite l'accès terrain.
- Désigne les responsables de mesure ; applique fréquences et bonnes pratiques de mesure/manipulation.
- Assure archivage des enregistrements (36–60 mois) et rattache certificats d'étalonnage aux instruments.
- Pilote les actions correctives, participe aux revues/audits, suit les causes racines récurrentes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie initiale des produits, procédés et étapes sensibles ; seuils existants.
- Référentiels/appuis : ISO 22000:2018, Règlement (CE) 852/2004, EN 12830:2018, EN 13485:2001, EN 13486:2002, guides de filière.
- Inventaire des instruments (références, classes d'exactitude, environnement), certificats et historiques de dérives.
- Plan d'échantillonnage, fréquences visées, tolérances et schéma d'actions correctives (matrice décisionnelle).
- Modèles de fiches et métadonnées minimales (date, heure, lot, opérateur, seuil, décision, signature).
- Données d'activité (pics, temps d'attente), historiques d'écarts et tendances à analyser.
- Politique d'archivage (36–60 mois) et règles de preuve attendues.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revues régulières, points flash et audits internes avec vérifications croisées.
- Indicateurs structurants : taux d'écarts, MTBF capteurs, délais d'action corrective.
- Analyse mensuelle des données, tri des alarmes pour éviter la fatigue d'alerte.
- Matrice décisionnelle formalisée (qui/quoi/quand) et traçabilité des actions.
- Gouvernance alignée sur ISO 22000:2018 ; conformité des enregistreurs EN 12830:2018.
- Prise en compte des signaux faibles, analyses causes racines et plan d'actions correctives.
- Révision périodique des modèles de fiches (semestrielle) et ajustement des seuils/fréquences selon le retour d'expérience.